

Revue internationale du Travail

NUMÉRO SPÉCIAL

LE TRAVAIL FAIBLEMENT RÉMUNÉRÉ DANS LES ÉCONOMIES ÉMERGENTES

Sommaire

153 [Travail faiblement rémunéré: perspective mondiale](#)

Sangheon LEE et Kristen SOBECK

Ce numéro spécial – dont le présent article est l'introduction – traite du travail faiblement rémunéré dans plusieurs pays en développement: Afrique du Sud, Brésil, Chine, République de Corée et Inde. Les auteurs font le point sur ce phénomène: définition, mesure, évolution et moyens de l'atténuer. A cet égard, les variations entre pays montrent l'importance de deux instruments politiques: la négociation collective et le salaire minimum, dont l'efficacité dépend d'effets de seuil qui doivent être pris en considération pour l'action des pouvoirs publics. Ce numéro spécial vient en complément de «Travail à bas salaire en Europe et aux États-Unis» (vol. 148 (2009), n° 4).

MOTS-CLÉS: BAS SALAIRE, POLITIQUE DES SALAIRES, TENDANCE, PAYS DÉVELOPPÉS, PAYS EN DÉVELOPPEMENT.

171 [Les travailleurs faiblement rémunérés en Chine urbaine](#)

Quheng DENG et Shi LI

Les auteurs évaluent le phénomène des bas salaires chez les travailleurs locaux et migrants dans les villes de Chine: avec un seuil de deux tiers du salaire médian, le nombre des travailleurs faiblement rémunérés est important. Si le taux de bas salaires est resté stable parmi les locaux entre 1995 et 2008, il a décliné chez les migrants, même si ces derniers connaissent un plus grand risque d'être mal payés. Après avoir exploré les déterminants et les effets sur le bien-être du phénomène, les auteurs plaident pour le subventionnement de la formation, une application plus stricte du salaire minimum et la négociation collective d'entreprise.

MOTS-CLÉS: BAS SALAIRE, DISPARITÉ DE SALAIRE, TRAVAILLEUR MIGRANT, FIXATION DU SALAIRE, ZONE URBAINE, ZONE RURALE, CHINE.

- 189 **Les faibles rémunérations en Afrique du Sud** Morné OOSTHUIZEN
 Il y a eu d'abondantes recherches sur les rémunérations en Afrique du Sud, mais peu de travaux ont été consacrés aux bas salaires. L'auteur examine ceux-ci sur la période 2001-2007. Après avoir considéré plusieurs définitions des bas salaires, il analyse leur fréquence et les facteurs associés à la probabilité d'être faiblement rémunéré. Partant des salaires minima prescrits par les déterminations sectorielles du département national du travail, qu'il met en correspondance avec les données de l'enquête sur la main-d'œuvre, il explore les effets des salaires minima obligatoires et de la négociation collective, et observe que cette dernière, notamment, a réduit la fréquence des bas salaires.
 MOTS-CLÉS: BAS SALAIRE, SALAIRE MINIMUM, FIXATION DU SALAIRE, NÉGOCIATION COLLECTIVE, DÉFINITION, AFRIQUE DU SUD R.
- 211 **L'emploi faiblement rémunéré au Brésil** Adriana FONTES, Valéria PERO et Janine BERG
 Bien que les bas salaires prévalent dans les pays en développement, le phénomène n'a guère été étudié en profondeur. Pour combler cette lacune, les auteurs examinent la fréquence, la permanence et les caractéristiques de l'emploi faiblement rémunéré dans six zones métropolitaines du Brésil entre 2002 et 2009. Sa part dans l'emploi salarié a décliné de 24,4 à 21,5 pour cent. Comme dans les pays à revenu élevé, le risque d'être faiblement rémunéré touche plus les femmes, les personnes de couleur, les jeunes et les moins instruits. L'analyse de leur mobilité montre que l'expérience professionnelle améliore les perspectives de progression, même des salariés peu rémunérés.
 MOTS-CLÉS: BAS SALAIRE, MOBILITÉ DE LA MAIN-D'ŒUVRE, DISPARITÉ DE SALAIRE, FIXATION DU SALAIRE, SÉCURITÉ DE L'EMPLOI, BRÉSIL.
- 241 **Travailleurs salariés et indépendants faiblement rémunérés en Inde** Uma RANI et Patrick BELSER
 Les inégalités et la pauvreté en Inde ont été beaucoup étudiées, mais sans guère d'attention au rôle du marché du travail. Pour y remédier, les auteurs examinent le phénomène des faibles rémunérations, avec son ampleur, ses caractéristiques et ses déterminants. Ils établissent un seuil absolu de gains au-delà duquel les travailleurs ont un niveau de vie décent. Partant de microdonnées sur les ménages des salariés et des travailleurs indépendants, ils constatent qu'environ la moitié de la main-d'œuvre indienne est mal rémunérée, ce qui dénote un grave déficit de «travail décent». Ils proposent des pistes pour élever les salaires et la productivité, donc les gains.
 MOTS-CLÉS: BAS SALAIRE, FIXATION DU SALAIRE, TRAVAILLEUR INDÉPENDANT, PRODUCTIVITÉ DU TRAVAIL, DÉFINITION, INDE.
- 267 **Faibles rémunérations en République de Corée: les politiques sont-elles efficaces?** Deok Soon HWANG et Byung-Hee LEE
 Malgré l'institution et le développement de la négociation collective, du salaire minimum ou de prestations liées à l'emploi, les faibles rémunérations sont de plus en plus fréquentes en République de Corée. Cela contredit les prévisions de nombre de publications, dont le *Rapport mondial sur les salaires 2010/11* du BIT. Les auteurs se penchent sur ce paradoxe et concluent que, si l'éventail des mesures était approprié, c'est leur efficacité qui est en cause, du fait d'une couverture limitée et des niveaux de prestations insuffisants. Aux défaillances du marché du travail s'est ainsi ajoutée une défaillance des politiques.
 MOTS-CLÉS: BAS SALAIRE, POLITIQUE DES SALAIRES, SALAIRE MINIMUM, NÉGOCIATION COLLECTIVE, FLEXIBILITÉ DU TRAVAIL, PRESTATIONS DE CHÔMAGE, CORÉE R.
- 287 **Le classement des réglementations du travail à l'épreuve de la diversité des salaires minima** Sangheon LEE
 La question de l'incidence des réglementations du travail sur l'emploi a suscité diverses tentatives de quantification des normes du travail aux fins de comparaisons internationales. L'auteur reconnaît l'apport de ces travaux à la recherche empirique, mais critique les indicateurs visant à classer les réglementations. Il examine les indicateurs relatifs au salaire minimum, notamment celui du programme de la Banque mondiale, Doing Business. Il identifie plusieurs lacunes – biais théoriques, erreurs de

mesure, non-prise en compte des particularités institutionnelles et de l'incertitude quant à l'effectivité des réglementations – et met en garde contre l'utilisation de ces classements pour orienter les politiques.

MOTS-CLÉS: SALAIRE MINIMUM, SYSTÈME DE RÉMUNÉRATION, FIXATION DU SALAIRE, FLEXIBILITÉ DU TRAVAIL, PAYS DÉVELOPPÉS, PAYS EN DÉVELOPPEMENT.

305

Afrique du Sud: une réglementation sur le salaire minimum peu respectée

Haroon BHORAT, Ravi KANBUR et Natasha MAYET

Le travail a pour objet d'asseoir sur une base quantitative plus solide le débat sur le niveau et l'application des salaires minima en Afrique du Sud et dans d'autres pays en développement. Les auteurs comparent les salaires minima en vigueur, selon l'activité et la localisation, avec les données de l'Enquête sur la main-d'œuvre de 2007. Ils observent que 44 pour cent des travailleurs sont payés au-dessous du minimum et que le manque à gagner moyen est de 35 pour cent. Les secteurs les plus touchés sont la sécurité, la foresterie et l'agriculture.

MOTS-CLÉS: SALAIRE MINIMUM, SALAIRES, POLITIQUE DES SALAIRES, FIXATION DES SALAIRES, VIOLATION, AFRIQUE DU SUD R.

ISSN 0378-5599
www.ilo.org/revue

La *RIT* est membre de l'International Association of Labour Law Journals (www.labourlawjournals.com).

Des informations sur le BIT et ses publications sont disponibles sur le réseau Internet à l'adresse: <http://www.ilo.org>. Les articles de la *Revue internationale du Travail* sont indexés dans la base de données bibliographiques du BIT, LABORDOC, et sur CD-ROM, produit par InfoNordic. Ils sont également analysés et indexés dans le bulletin signalétique *Sciences humaines* (Paris, CNRS) et par INDEXPRESSE, ainsi que dans le *Journal of Economic Literature* (Nashville, American Economic Association).
